

Lucerne, le 23 mars 2012

Aux actionnaires de Mobimo Holding AG

Invitation à la 12^e Assemblée générale ordinaire

Mercredi 18 avril 2012 à 16h00 (ouverture des portes: 15h00)
Salle Métropole, Place Bel-Air 1, 1003 Lausanne

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- **Allocution de bienvenue**
- **Exposé:**
Olivier Français
Conseiller municipal et directeur des travaux de la ville de Lausanne
Conseiller national du canton de Vaud
- **Présentation du rapport de gestion et perspectives**
- **Questions**

Points à l'ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. **Rapport et comptes annuels de Mobimo Holding AG ainsi que comptes consolidés de l'exercice 2011, rapports de l'organe de révision**

Approbation du rapport et des comptes annuels de Mobimo Holding AG ainsi que des comptes consolidés de l'exercice 2011

Le conseil d'administration *propose d'approuver le rapport et les comptes annuels de Mobimo Holding AG, de même que les comptes consolidés de l'exercice 2011.*

2. Affectation du bénéfice de Mobimo Holding AG

Proposition d'affectation du bénéfice

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice comme suit:

- Distribution de 9,00 CHF par action en provenance des réserves issues d'apports en capital;
- Report à nouveau: 149 752 701,75 CHF

Origine (données en milliers de CHF)

Bénéfice reporté	128 042
Bénéfice de l'exercice	21 711
Dissolution de réserves issues d'apports en capital	55 610*
Total à disposition de l'Assemblée générale	205 363

Affectation du bénéfice:

(i) Distribution de 9,00 CHF par action en provenance des réserves issues d'apports en capital:	55 610*
(ii) Report à nouveau:	149 753

Proposition d'utilisation du bénéfice, total **205 363**

Distribution totale	55 610
./. part des réserves issues d'apports en capital	- 55 610
Part des autres réserves	0

* Le montant définitif de la dissolution des réserves issues d'apports en capital ou de leur distribution dépend du nombre d'options exercées ainsi que des actions donnant droit à dividende qui sont émises en conséquence jusqu'à la date de distribution. Si toutes les options pouvant être exercées à cette date ne l'ont pas été, la dissolution ou la distribution issue des apports en capital est réduite d'autant.

Les 1'747 actions propres détenues à la date du bilan ne donnent pas droit à dividende. Le nombre d'actions donnant droit à dividende le jour du versement de celui-ci peut différer en raison du rachat et de l'utilisation d'actions propres.

3. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale

Le conseil d'administration propose d'accorder la décharge à tous les membres du conseil d'administration et de la direction générale pour l'exercice 2011.

4. Elections des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose de réélire Messieurs **Daniel Crausaz, Brian Fischer, Bernard Guillelmon, Wilhelm Hansen, Paul Rambert, Peter Schaub, Georges Theiler et Urs Ledermann** pour un nouveau mandat d'un an.

5. Election de l'organe de révision

Le conseil d'administration *propose d'élire la société **KPMG SA**, Lucerne, pour un nouveau mandat d'un an.*

6. Divers

Informations générales

Cartes d'admission et droits de vote

Les actionnaires de Mobimo Holding AG inscrits au registre des actions en qualité de détenteurs de droits de vote recevront un coupon-réponse d'inscription en même temps que leur convocation à l'Assemblée générale. Bénéficient du droit de vote tous les actionnaires inscrits au registre des actions de Mobimo Holding AG en date du 10 avril 2012. Les actionnaires recevront les cartes d'admission et le matériel de vote pour l'Assemblée générale après le renvoi de l'inscription à Mobimo Holding AG. Aucune mutation ne peut intervenir dans le registre des actions durant la période du 11 au 19 avril 2012. En cas de vente d'actions mentionnées sur la carte d'admission, l'actionnaire vendeur perd son droit de vote pour lesdites actions. La carte d'admission et le matériel de vote qui lui ont été envoyés devront alors être rectifiés en conséquence par le bureau des actions avant la tenue de l'Assemblée générale. Les droits de vote de l'actionnaire acquéreur et tous les droits connexes restent suspendus pendant cette période.

Octroi de procurations

Les actionnaires qui ne participent pas personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter comme suit:

- par leur banque en tant que représentante dépositaire (avec mention écrite de la procuration correspondante sur la carte d'admission);
- par le représentant indépendant des droits de vote, M. Hans Aepli, Isenschmid, Aepli & Partner, Pilatusstrasse 21, 6003 Lucerne (au moyen du formulaire pour instructions figurant sur le coupon-réponse);
- par un autre actionnaire de Mobimo Holding AG (avec mention écrite de la procuration sur la carte d'admission).

Sauf instructions contraires de votre part, le représentant approuvera les propositions du conseil d'administration.

Documents

Le rapport de gestion 2011 avec le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés et les rapports de l'organe de révision sont disponibles pour consultation depuis le 6 mars 2012 au siège de Mobimo Holding AG, Rütligasse 1, 6000 Lucerne, et peuvent y être commandés.

Généralités

Toute proposition d'ordre du jour devra être transmise au plus tard jusqu'au 12 avril 2012 à M. Marcel Wickart, Mobimo Holding AG, Rütligasse 1, 6000 Lucerne.

A l'issue de l'Assemblée générale, nous vous convions à un apéritif dînatoire qui se tiendra à la Salle Métropole de Lausanne. Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-joint.

Lucerne, le 23 mars 2012

Pour le conseil d'administration de Mobimo Holding AG:

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'U' and 'L' intertwined, followed by a horizontal stroke.

Urs Ledermann